

Luminus Optifix Gaz

(mai 2019)

Conditions particulières : (GOF2C2.0)

Consommateurs : **résidentiels** Type d'énergie : **gaz** Durée du contrat : **2 ans**

Valiable pour les Consommateurs résidentiels avec une consommation de gaz annuelle < 100 MWh et des raccordements au réseau de gaz naturel basse pression avec relevanuel Dans le cas contraire l'uniquis que réseave le droit d'adanter votre griv

VOS AVANTAGES:

Sécurité	f Facilité	*** Service
Un prix fixe compétitif pendant 2 ans.	Vous gérez votre compte et vos factures dans My Luminus, votre zone client en ligne.	Une qualité qui nous vaut 5 étoiles de la part du régulateur.

SERVICES INCLUS:

Luminus EXTRAS!	My Luminus	FactureManager		
Tous vos avantages sur vos marques préférées.	Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne.	La flexibilité de paiement et l'assurance d'un budget sous contrôle.		

Plus d'infos sur **luminus.be**



TARIFS:

Composition du prix de l'energie

- 1 Énergie fournie par Luminus
- 2 Coût de transport de l'énergie
- 3 Taxes et redevances
- 4 TVA 21%



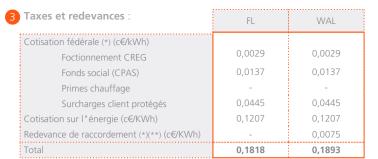
1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA incl.) :

	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	3,08
Redevance fixe (€/an)¹	19,50

¹ Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'

2 Coûts du transport de l'énergie :

	Coûts de distribution								
	Gestionnaire de réseau	Petite consommation <= 5.000 kWh Variable Fixe		Consommation moyenne > 5.000 et <= 150.000 kWh Variable Fixe		Grande consommation > 150.000 kWh Variable Fixe		Coûts de transport (c€/kWh)	et de comptage
		variable (c€/kWh)	(€/an)	vanable (c€/kWh)	rixe (€/an)	variable (c€/kWh)	rixe (€/an)	(contri)	(€/an)
FL	GASELWEST	2,48	16,90	1,33	74,45	0,90	726,76	0,1851	5,89
	IMEA	2,04	13,75	0,60	85,90	0,43	343,60	0,1851	5,89
	IMEWO	2,62	18,03	0,96	101,17	0,69	499,61	0,1851	5,89
	INFRAX WEST	2,76	8,82	1,24	84,66	0,72	863,86	0,1851	5,24
	INTER-ENERGA	2,01	8,42	1,02	58,27	0,59	693,18	0,1851	5,24
	INTERGEM	2,03	13,70	0,99	66,15	0,67	532,35	0,1851	5,89
	IVEG	2,15	17,24	0,87	81,15	0,78	216,01	0,1851	5,24
	IVEKA	1,97	13,48	0,79	72,41	0,54	452,60	0,1851	5,89
	IVERLEK	2,39	16,34	1,08	81,42	0,73	610,29	0,1851	5,89
	SIBELGAS-N	2,73	18,21	1,07	101,01	0,99	223,39	0,1851	5,89
WAL	GASELWEST	3,62	25,66	1,76	100,07	1,33	610,97	0,1851	-
	ORES (Brabant Wallon)	4,08	29,40	1,75	123,29	1,21	767,87	0,1851	-
	ORES (Hainaut Gaz)	4,57	28,27	2,21	116,18	1,68	719,88	0,1851	-
	ORES (Luxembourg)	3,50	26,12	1,51	102,91	1,08	630,12	0,1851	-
	ORES (Mouscron)	3,62	25,66	1,76	100,07	1,33	610,97	0,1851	-
	ORES (Namur)	4,44	29,84	1,95	125,96	1,37	785,98	0,1851	-
	TECTEO RESA	3,37	31,33	1,81	110,55	1,50	872,02	0,1851	-



(*) TVA non applicable. (**) Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette redevance est majorée d'un montant forfaitaire de € 0.0075



INFORMATION SUR VOTRE TARIF:

Les montants mentionnés sont arrondis. La redevance annuelle et le coût de l'énergie ne sont pas indexés. La redevance fixe est une redevance annuelle forfaitaire par raccordement au réseau de gaz qui couvre tous les coûts d'exploitation fixes de Luminus. Pendant la première année où le client est chez Luminus pour un contrat de fourniture de gaz, le client est tenu de verser l'intégralité de la redevance fixe par raccordement au réseau de gaz, même s'il demande une rupture anticipée de son contrat. À partir de la deuxième année, la redevance fixe est uniquement imputée au prorata

de la durée effective de la relation contractuelle entre le client et Luminus pour la fourniture de gaz. La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture. Les coûts d'utilisation des réseaux mentionnés ci-dessus sont les coûts approuvés par les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, redevances, cotisations et surcharges sont les valeurs les plus récentes connues au moment de l'édition de ces conditions particulières. Les éventuelles modifications de ces éléments vous seront intégralement refacturées au prix coûtant.



DUREE DE VOTRE CONTRAT :

Si le point de fourniture est situé en Région flamande ou en Région wallonne, votre contrat a une durée de 2 ans et sera automatiquement prolongé pour des périodes successives de 2 ans. Si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformément à l'article 11.4 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat Luminus Optifix Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous. L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé.

Si vous n'êtes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit débuter au plus tard 4 mois après la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES :

